

« Faites vite, il nous faut le Padduc »

Sur le « terrain », les espoirs et l'impatience sont palpables autour du plan d'aménagement et de développement durable de la Corse (Padduc), actuellement dans sa deuxième phase, après le vote des grandes orientations à l'assemblée territoriale en juillet dernier.

« Nous attendons beaucoup de ce document », a insisté Dominique Taddei du syndicat mixte du pays de Balagne, lors d'un atelier d'échanges décentralisé samedi à l'auditorium de Pigna avec Maria Guidicelli, responsable de l'élaboration du Padduc. Car, concrètement, de nombreuses problématiques liées au foncier restent « floues », dans une Corse où « la terre n'a aujourd'hui de valeur que si elle est vendable », comme l'affirmait un maire de Balagne, en présence d'une quarantaine d'élus balanins, membres associatifs, et citoyens.

Maria Guidicelli, dont la méthode d'écoute a été unanimement saluée, a d'abord détaillé l'esprit du Padduc. Ce « document de préconisations » va justement « chercher à mieux définir les concepts », dans un esprit de « lien entre la tradition et la modernité ». L'exemple « symbo-

lique » a concerné les 72 communes à cheval entre la loi Montagne et la loi Littoral, qui font face à une double législation. Située à 800 mètres d'altitude et assez loin de la mer, une commune peut passer sous la loi Littoral alors que la définition de son territoire caractérise plutôt la montagne, a rappelé Maria Guidicelli.

Dans la foulée, d'autres « notions floues » ont été esquissées lors de cet échange d'environ trois heures. Comment appliquer concrètement le concept d'« hameau nouveau intégré à l'environnement », à une période où de nombreux documents sont « retoqués » par le tribunal administratif ? Quid de la définition d'un « hameau historique » ?

« Le Padduc ne réglera pas tous les problèmes »

Et lorsqu'on parle de mesures « contraignantes » à l'encontre des résidences secondaires, que se passera-t-il des habitations patrimoniales appartenant à des Corses ? Seront-elles aussi visées ?

De l'avis de nombreux maires,



Un atelier d'échanges sur le Padduc s'est déroulé samedi à Pigna, où Maria Guidicelli est venue discuter avec des maires balanins, membres associatifs, et citoyens. (Photo D. D.)

il faudra des outils « puissants » et « dissuasifs » pour lutter contre la « frénésie spéculative » et la « désertification » de l'intérieur de l'île, au moment où « les jeunes de ce pays n'arrivent plus à acheter des terrains » en raison de « la flambee de prix ».

À ce sujet, Maria Guidicelli a rappelé que le Padduc pourra proposer une série de mesures pour « dégonfler la bulle » de la spéculation comme, par

exemple, une surtaxation des plus-values spéculatives, l'instauration de quotas entre les résidences de types secondaire et principale.

Reste une question : certaines mesures, notamment d'ordre fiscal, passeront-elles l'écueil de la Constitution française ? Pour Maria Guidicelli, le Padduc fera un ensemble de préconisations, argumentées selon des « besoins réels », qui seront ensuite analysées par la

commission des compétences réglementaires et législatives de l'assemblée de Corse.

Au niveau du calendrier, le projet d'aménagement et de développement durable (Padd), qui représente la deuxième passe du Padduc, sera voté probablement en novembre 2013. Ensuite, la troisième et dernière partie, soit le schéma d'aménagement, pourrait être soumise à l'assemblée à la mi 2014. En Balagne,

le Schéma de cohérence territoriale (Scot), qui veut s'inscrire dans la philosophie du Padduc, a de fortes chances de voir le jour d'ici deux ans, a annoncé le président du syndicat mixte, Attilius Ceccaldi.

« Changer aussi les mentalités »

Mais gare aux trop grandes espérances, a-t-il prévenu. « Les élus ne doivent pas se défaire sur le Padduc, car il ne règlera pas tous les problèmes de la Corse », a-t-il souligné. Et « les premiers responsables » du développement de l'île, ce sont « les élus locaux », a ajouté le maire de Lama.

Concernant l'avenir de la Corse, « il faudra aussi changer les mentalités », a rappelé le conseil général Pierre-Marie Mancini, avant d'ajouter une parabole choc : « (En Corse), si on propose 100 exploitations agricoles avec les clés en main, on aura 20 candidats, et on sera content.

« Si on propose 100 paillotes avec les clés en main, on aura des morts. »

PIERRE BENEDETTI
pbenedetti@corsematin.com